



CABINET Nicole JACQUEY

Administration Gérance d'Immeubles

14 rue des Saintes-Marie

21140 SEMUR-EN-AUXOIS

☎ : 09 54 62 27 86

@ : njacquey.gerance-immeuble@live.fr

DOSSIER DE CANDIDATURE

Pièces à fournir par le candidat locataire

- Une pièce justificative d'identité en cours de validité, comportant la photographie et la signature du titulaire (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire,...).
- Une pièce justificative de domicile (trois dernières quittances de loyers ou, à défaut, attestation du précédent bailleur indiquant que le locataire est à jour de ses loyers et charges)..
- Un ou plusieurs documents attestant des activités professionnelles (contrat de travail ou de stage ou, à défaut, d'une attestation de l'employeur précisant l'emploi et la rémunération proposée, la date d'entrée en fonctions envisagée et, le cas échéant, la durée de la période d'essai ; copie de la carte professionnelle pour une profession libérale ou, pour un étudiant, la carte d'étudiant ou le certificat de scolarité pour l'année en cours).
- Un ou plusieurs documents attestant des ressources (dernier ou avant-dernier avis d'imposition ou de non-imposition, trois derniers bulletins de salaires, justificatif de versement des indemnités, retraites, pensions, prestations sociales et familiales et allocations perçues lors des trois derniers mois ou du justificatif de l'ouverture des droits, établi par l'organisme payeur, de l'attestation de simulation établie par l'organisme payeur ou de la simulation établie par le locataire relative aux aides au logement, de l'avis d'attribution de bourse pour les étudiants boursiers, du justificatif de revenus fonciers, de rentes viagères ou de revenus de valeurs et capitaux mobiliers).

Pièces à fournir par le garant (caution)

- Une pièce justificative d'identité en cours de validité, comportant la photographie et la signature du titulaire (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire,...).
- Une pièce justificative de domicile (trois dernières quittances de loyers ou, à défaut, attestation du précédent bailleur indiquant que le locataire est à jour de ses loyers et charges)..
- Un ou plusieurs documents attestant des activités professionnelles (contrat de travail ou de stage ou, à défaut, d'une attestation de l'employeur précisant l'emploi et la rémunération proposée, la date d'entrée en fonctions envisagée et, le cas échéant, la durée de la période

d'essai ; copie de la carte professionnelle pour une profession libérale ou, pour un étudiant, la carte d'étudiant ou le certificat de scolarité pour l'année en cours).

- Un ou plusieurs documents attestant des ressources (dernier ou avant-dernier avis d'imposition ou de non-imposition, trois derniers bulletins de salaires, justificatif de versement des indemnités, retraites, pensions, prestations sociales et familiales et allocations perçues lors des trois derniers mois ou du justificatif de l'ouverture des droits, établi par l'organisme payeur, de l'attestation de simulation établie par l'organisme payeur ou de la simulation établie par le locataire relative aux aides au logement, de l'avis d'attribution de bourse pour les étudiants boursiers, du justificatif de revenus fonciers, de rentes viagères ou de revenus de valeurs et capitaux mobiliers).

Pour tous les candidats

- Fiche de candidature à remplir et signer
- Photocopie de la carte d'identité recto-verso
- Trois dernières quittances de loyer (avec mention à jour des loyers) ou à défaut attestation remplie et signée par le bailleur
- Deux derniers avis d'imposition complets
- Photocopie des deux dernières taxes foncières (si propriétaire du logement actuel)

Pour les locataires salariés

- Photocopie des trois derniers bulletins de salaire
- Copie du contrat de travail
- Attestation de l'employeur tamponnée et signée datant de moins d'un mois

Pour les locataires non-salariés (à produire selon votre situation)

- Attestation Pôle Emploi (attestation périodes indemnisées + relevé de situation des trois derniers mois)
- Attestation CAF/MSA
- N° allocataire CAF/MSA
- Justificatifs de retraite
- Original de l'extrait KBIS datant de moins d'un mois
- Attestation en original de vos derniers revenus établie et certifiée par votre expert-comptable

Pour le garant

- Photocopie de la carte d'identité recto-verso
- Trois dernières quittances de loyer (avec mention à jour des loyers) ou à défaut attestation remplie et signée par le bailleur
- Deux derniers avis d'imposition complets
- Deux dernières taxes foncières (si propriétaire du logement actuel) ou à défaut titre de propriété de la résidence principale.
- Attestation de l'employeur, attestation CAF/MSA, justificatifs retraite,...